



FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION

(Décret n° 74-195 du 26 février 1974)

DOIT ETRE PRÉSENTÉ AVEC LE CERTIFICAT DE NAISSANCE ET LA CARTE D'IDENTIFICATION

DEMANDE (à remplir par le propriétaire) :

Je soussigné(e) : M., M^{me}, M^{elle}(¹) certifie être propriétaire du chien ci-dessous identifié et demande qu'il subisse l'examen en vue de sa confirmation.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Adresse email @

Téléphone fixe Téléphone portable

RACE : N° L.O.F. :

Nom du chien

Date de naissance / / Sexe : Mâle Femelle Nature du poil :

Couleur de la robe

N° Tatouage N° transpondeur :
(ou autocollant)

Signature du propriétaire :

CERTIFICAT (à établir par l'expert de la SCC) :

Taille : ⁽²⁾ cm Poids ⁽²⁾ kg Tour de poitrine ⁽²⁾ cm Coup de feu ⁽²⁾

Je soussigné(e) : expert de la S.C.C.,

certifie avoir examiné le chien ci-dessus, identifié, et le déclare :

APTE AJOURNE INAPTE

En cas d'INAPTITUDE, motif à reporter sur le certificat de naissance :

Lieu de l'examen Date / /

Signature de l'expert :

(1) Rayer les mentions inutiles (2) Pour les races qui l'exigent

INSTRUCTIONS A SUIVRE ATTENTIVEMENT

Pour l'examen de la **CONFIRMATION**, les formalités à effectuer sont les suivantes :

A - FORMALITES A EFFECTUER PAR LE PROPRIETAIRE :

- Remplir le FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION en n'omettant aucune des indications demandées ni la signature.
- Présenter à l'expert de la S.C.C. ce formulaire accompagné du CERTIFICAT DE NAISSANCE et de la CARTE D'IDENTIFICATION (tatouage ou puce).

Après décision d'aptitude, adresser à la Société Centrale Canine (aucune photocopie n'est acceptée) :

- le présent formulaire dûment rempli et signé,
- le Certificat de Naissance (**l'original**),
- le montant des droits d'inscription (voir NOTA ci-dessous)

Le PEDIGREE sera adressé au propriétaire, par courrier simple pour les pedigrees français et par courrier recommandé pour les pedigrees étrangers, dans un délai moyen de **6 semaines** à compter de la réception par la S.C.C. des éléments mentionnés ci-dessus.

B - FORMALITES A EFFECTUER PAR L'EXPERT :

- En cas d'APTITUDE, l'expert remplira et signera le présent formulaire, reportera ces indications dans la case réservée sur le Certificat de Naissance et remettra les 2 documents au propriétaire.
- En cas d'INAPTITUDE, l'expert conservera ce formulaire et le retournera à la Société Centrale Canine après l'avoir signé et avoir mentionné les motifs de la « Non Confirmation » qu'il reportera dans la case réservée sur le Certificat de Naissance.

NOTA

**LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION
et d'établissement ou de transformation du pedigree est le suivant :**

1 - Inscription au titre de la descendance	23 €
Pour les chiens titulaires d'un Certificat d'inscription provisoire (rose)	
2 - Inscription à titre initial (Pour les chiens sans origine connue)	
Races du groupe 6	23 €
Autres races	60 €
3 - Inscription au titre de l'importation	60 €
Pour les chiens en provenance de l'étranger et titulaire d'un pedigree du pays d'origine reconnu par la FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE	
4 - Inscription au titre du Livre d'Attente (ex R.I.)	23 €
Pour les chiens sans origine connue avec délivrance d'un certificat au titre de l'apparence (races dont le Livre des Origines Français est fermé)	